



Conseil d'Administration du 27 mars 2008

Déclaration

L'exercice 2007 affiche des résultats excellents. Je souhaite que chacune et chacun de nous prennent pleinement conscience que ces chiffres sont d'abord le reflet des efforts des femmes et des hommes qui œuvrent au sein de l'ONF.

La bonne tenue du marché du bois ne doit pas occulter les investissements des personnels pour atteindre la valeur ajoutée demandée par le contrat, au détriment de leurs conditions de travail et parfois, même, de leur santé.

Je pense, notamment, à la mise en place de CEDRE et GINCCO. Les Gestionnaires Administratifs ont connu les retards dans la livraison des applications, les bugs informatiques trop nombreux, les disparitions de fichiers (le fichier des fournisseurs, par exemple), etc... D'autres « applicatifs de terrain » ne sont pas mieux nés.

Tout cela génère un stress énorme et les efforts accomplis pour que l'Etablissement fonctionne, malgré tout, n'ont pas été remerciés.

Et en guise de reconnaissance, c'est ce potentiel humain, extraordinaire, qu'on veut encore réduire en 2008.

Les personnels s'estiment déjà trompés par le niveau de l'effectif cible arrêté dans cette instance à **6673 ETP pour 2008**, alors qu'on aurait pu maintenir ou retrouver 100 ETP de plus puisque le Contrat est très largement rempli.

La baisse de la masse salariale, que rien ne justifie, handicape notre développement.

Appliquer à l'Office, la politique Gouvernementale de réduction des effectifs, dès lors que tous les indicateurs sont au vert, est au moins un non-sens. C'est, en tout cas, profondément inacceptable et choquant pour les Personnels.

Aujourd'hui vous souhaitez que l'ONF joue un rôle accru dans la gestion durable et la protection de l'environnement. Nous avons le même souhait mais, il faut, pour cela, retrouver nos forces : tous ensemble nous devons décider d'investir dans les ressources humaines, c'est la force de cet Etablissement.

C'est pourquoi, le SNPA ONF souhaite qu'une décision modificative soit adoptée lors du prochain Conseil d'administration pour permettre de renouer avec l'effectif cible de 6775 ETP afin de développer l'action à conduire dans le domaine environnemental et l'aménagement du territoire.